

GRAND JEU CONCOURS PHOTO / DESSIN 2021

REGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR ET OBJET DU JEU-CONCOURS

Le service de location de vélos « VéLO an oriant », 2C Boulevard Franchet d'Esperey, 56100 Lorient, géré et exploité par AGORA Services, ci-après désigné l'organisateur, dont le siège social se situe au 2A Boulevard Franchet d'Esperey à Lorient (56100), représenté par Monsieur Loïc HIRRIEN en qualité de directeur général, organise un jeu concours photo / dessin gratuit, ouvert à tout photographe amateur et dessinateur en herbe du **14 au 30 avril 2021 inclus**.

Ce concours s'inscrit dans le cadre du **développement du transport doux à Lorient et vise à favoriser la pratique du vélo auprès du grand public**.

La participation au jeu-concours vaut pour acceptation du présent règlement.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

La participation est libre et gratuite le jeu concours est ouvert aux personnes mineures et majeures. Les mineurs sont admis à participer à ce jeu à condition qu'ils aient préalablement obtenu l'autorisation écrite de leur représentant légal.

La participation est **limitée à une photographie ou un dessin par candidat**. Il est possible de concourir dans l'une des **3 catégories suivantes** :

- Dessin : enfant de 6 à 10 ans
- Dessin : enfant de 11 à 15 ans
- Photo : adolescent à partir de 16 ans et adulte

ARTICLE 3 : MODALITES DU JEU-CONCOURS

Concours dessin : chaque participant devra faire parvenir un dessin sur l'un des deux thèmes suivants : « **mon vélo rigolo** » ou « **mon vélo du futur** ».

Les dessins devront être :

- réalisés à la main, les réalisations numériques ne seront pas acceptées
 - identifiés par un nom, prénom et une date.
 - **L'envoi des dessins se fera uniquement par mail** sur la messagerie de la boutique Vélo an oriant : veloanoriant@agoraservices.fr
 - Le mail devra contenir : en objet « Concours photo / dessin - Nom et prénom, âge du participant »,
 - accompagné du bulletin d'inscription, correctement rempli, ainsi que de l'autorisation du représentant légal si le participant est mineur.
 - **adressés à compter du 14 avril 2021 et jusqu'au 30 avril 2021 minuit** (heure de réception du message faisant foi)
- Un courriel de confirmation de bonne réception du dessin sera envoyé à chaque participant.

Concours photo : chaque participant devra faire parvenir une photographie numérique sans montage et sans retouche, d'une qualité minimale de 300 dpi en format jpeg, en noir et blanc ou en couleur. **La photo devra être prise sur la commune de Lorient**. Elle présentera un ou plusieurs vélos. Elle pourra proposer **une vision humoristique, esthétique, pratique ou tout autre intérêt** illustrant le thème que le concourant souhaite mettre en lumière. Les photos seront évaluées sur leur valeur **technique, artistique et sur l'originalité**.

Les photographies devront être :

- produites sous forme de fichiers informatiques en format jpeg
 - identifiées par un nom, un prénom, une date et le lieu de prise de vue
 - **L'envoi des photos se fera uniquement par mail** sur la messagerie de la boutique Vélo an oriant veloanoriant@agoraservices.fr
 - le mail devra contenir : en objet « Concours photo / dessin - Nom et prénom, âge du participant »,
 - accompagné du bulletin d'inscription, correctement rempli, ainsi que de l'autorisation du représentant légal si le participant est mineur.
 - **adressées à compter du 14 avril 2021 jusqu'au 30 avril 2021 minuit** (heure de réception du message faisant foi).
- Un courriel de confirmation de bonne réception de la photo, sera envoyé à chaque participant.

Les photos doivent :

- Respecter l'ordre public et ne pas être contraire aux bonnes mœurs
- Respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers
- Ne pas porter atteinte à la réputation, à la vie privée et à l'image de tiers
- Ne pas contenir de propos dénigrants ou diffamatoires
- Ne pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire

- Ne pas inciter au crime, à la haine, à la violence, au suicide et au racisme, ou à toute forme de discrimination qu'elle soit basée sur le sexe, la religion, la nationalité, l'invalidité, l'orientation sexuelle, l'âge ou les opinions politiques

ARTICLE 4 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Phase 1 : Sélection des photos / dessins

L'ensemble des photos et dessins reçu sera examiné par les organisateurs du jeu concours. Toute photo ou dessin ne respectant pas le thème fixé, illisible, envoyé après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue, sera considéré comme nulle. Une première sélection sera réalisée par un jury désigné par l'organisateur.

Phase 2 : Vote du public

5 photos et 5 dessins de chaque catégorie sélectionnés seront publiés à compter du **10/05/2021** par la ville de Lorient sur sa page Facebook et seront soumis aux votes des internautes **durant 7 jours** (soit au plus tard le 16/05/2021 à minuit.

Phase 3 : Les gagnants

Les 3 photos / dessins de chaque catégorie ayant récolté le plus de « j'aime » sur la page Facebook seront récompensés par des lots, tels que décrits à l'article 5 du présent règlement.

ARTICLE 5 : DOTATION

Le jeu-concours est doté des lots suivants :

- Catégorie dessin : enfant de 6 à 10 ans

- ✓ 1^{er} lot : 1 vélo enfant 20 pouces d'une valeur de 204 € TTC
- ✓ 2^e lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 100 € à valoir chez nos partenaires Vélozen Lorient ou Vélo Station Lorient
- ✓ 3^e lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir chez nos partenaires Vélozen Lorient ou Vélo Station Lorient

- Catégorie dessin : enfant de 11 à 15 ans

- ✓ 1^{er} lot : 1 vélo 24 pouces d'une valeur de 238.80 € TTC
- ✓ 2^e lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 100 € à valoir chez nos partenaires Vélozen Lorient ou Vélo Station Lorient
- ✓ 3^e lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir chez nos partenaires Vélozen Lorient ou Vélo Station Lorient

- Catégorie photo : adolescent à partir de 16 ans et adulte

- ✓ 1^{er} lot : 1 vélo à assistance électrique 26 pouces d'une valeur de 900 € TTC (disponibilité juillet 2021)
- ✓ 2^e lot : 1 vélo de ville de 28 pouces d'une valeur de 264 € TTC
- ✓ 3^e lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 150 € à valoir chez nos partenaires Vélozen Lorient ou Vélo Station Lorient

Les participants ne peuvent remporter qu'un seul lot.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de son lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable de l'utilisation ou la non utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants. En cas de force majeure, L'organisateur se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur et de l'attribution éventuelle des gratifications.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse électronique) pendant toute la période du jeu.

Toute participation incomplète, ou photo / dessin ne respectant pas le thème fixé, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue, sera considérée comme nulle.

Le jeu-concours étant accessible sur la plate-forme Facebook, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu-concours. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

Il est rappelé que la participation au jeu emporte acceptation des termes du présent règlement et des conditions de participation. Le jeu sera accessible à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/lorientanorient>

ARTICLE 7 : DROITS DES PHOTOS / DESSINS

En participant au jeu-concours, le participant s'engage à céder gracieusement à l'Organisateur, Vélo an orient et à la ville de Lorient, pour une durée indéterminée, les droits de reproduction et de représentation portant sur les photographies et dessins présentés au jeu-concours, en vue de leur exploitation par l'Organisateur, Vélo an orient et la ville de Lorient à titre de publicité et de promotion du concours, dans le cadre de la promotion du vélo à Lorient, de communication interne et externe relative au concours et ce, sur tout support et par tout moyen, notamment par publication sur le magazine, sur les réseaux sociaux de l'organisateur, par diffusion sur Internet, par impression sur des supports publics.

Tous les participants reconnaissent être seuls responsables des contenus des photos et des conséquences de leur diffusion. Le participant garantit que la photographie envoyée est conforme à l'ensemble des lois et règlements en vigueur.

ARTICLES 8 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles demandées sont obligatoires pour participer au présent jeu-concours et ne sont destinées qu'à l'organisateur. Elles ne seront utilisées que pour contacter les participants dans le cadre du jeu-concours.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données du 27 avril 2016, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles. Il peut également pour des motifs légitimes s'opposer à leur utilisation.

Toute demande devra être adressée à l'organisateur, Vélo an oriant, par mail : veloanorient@agoraservices.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Vélo an oriant 2C, Boulevard Franchet D'Esperey – 56100 Lorient

ARTICLE 9 : DROIT ET DEVOIRS DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur, Vélo an oriant, prend en compte le droit au respect de l'œuvre (pour toute modification significative, l'autorisation de l'auteur sera demandée). Il s'engage à n'utiliser les dessins et les photographies qu'à des fins de promotion du concours ou des actions dans le cadre de la promotion du vélo à Lorient par la ville de Lorient.

Ils pourront également être utilisés dans le cadre d'expositions spécifiques dans des lieux publics et municipaux de la ville de Lorient tels que la médiathèque, salle d'exposition, boutique vélos...

L'Organisateur, Vélo an oriant ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la mauvaise ou non réception des photographies / dessins.

ARTICLE 10 : LITIGES

L'organisateur ne pourra être en aucun cas tenu pour responsable si le jeu concours devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté.

L'organisateur se réserve dans tous les cas, la possibilité de prolonger le jeu et/ou d'en reporter la date annoncée. Aucune indemnité ne pourra être réclamée de ce chef. En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de perte de bulletins de participations. L'organisateur tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation Française. Ces décisions seront toutefois sans appel. Toute réclamation prend la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'organisateur avec un exposé des motifs complets et les pièces à l'appui. Tout différend sera tranché unilatéralement et sans recours possible par le réclamant. Aucune réclamation ne sera reçue valablement après le 31 mai 2021, cachet de la poste faisant foi

ARTICLE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le présent règlement sera affiché à la boutique Vélo an oriant, disponible sur le site internet www.velo.lorient.bzh et sur la page Facebook de la ville de Lorient. Pour tout renseignement concernant le jeu-concours, vous pouvez contacter la boutique Vélo an oriant au 02 97 89 05 84.

Bulletin de participation au jeu-concours photo / dessin

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Email :

- Accepte l'exposition de ma photo /mon dessin
- Accepte le présent règlement du concours photo / dessin

M'inscris dans la catégorie :

- Dessin enfant 6 / 10 ans
- Dessin enfant 11 / 15 ans
- Photo à partir de 16 ans / adulte

Coupon à retourner par mail à veloanorient@agoraservices.fr